

OBJET : Partenariat avec l'Ecole de Design Nantes Atlantique

EXPOSÉ

Dans le cadre du plan « Action Cœur de Ville », la Ville de Châteaubriant a acté la création de parcours patrimoniaux ainsi que d'une charte des commerces incluant notamment une harmonisation du mobilier urbain en centre-ville.

La Ville a sollicité l'Ecole de design Nantes Atlantique qui est amenée à collaborer régulièrement avec des collectivités territoriales afin de mettre en pratique l'enseignement du design territorial.

Des étudiants en Master 1 de l'Ecole de design, viendront plusieurs jours à Châteaubriant et travailleront sur une proposition de parcours et signalétique entre différents lieux patrimoniaux, générateurs de flux (le château Renaissance et Médiéval, le Marché Couvert, la Médiathèque, la MicroFolie, Centre Aristide Briand.....).

Ils accompagneront la ville dans sa volonté de créer un code commun d'aménagement concernant le mobilier urbain en centre ville.

Les étudiants seront accompagnés par l'équipe pédagogique de l'école et remettront un dossier technique de fin d'étude (papier, numérique ou maquette, etc.).

Il vous est proposé de confier à l'école de Design la création de parcours patrimoniaux et la charte de mobilier urbain.

DÉCISION

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées par 27 voix
Abstentions: 2 (M. LE HECHO)
MM. BARON, GAUDIN, Mmes LEGRAIS-
OZBERK et ORAIN ne participent pas au vote

Fait et délibéré à Châteaubriant

A la Halle de Béré, le 30 juin 2021

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20210707-815-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 07-07-2021

Publication le : 07-07-2021

Le Maire,
Alain HUNAUT



Le Maire

Alain HUNAUT



VILLE
de
CHATEAUBRIANT

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU MERCREDI 30 JUIN 2021

DIRECTION GÉNÉRALE
DGS/MH

Membres en exercice : 33

L'an deux mil vingt et un, le trente juin 2021, à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le vingt-quatre juin 2021, se sont réunis à la Halle de Béré en respect des règles de distanciation sociale, sous la présidence de Monsieur Alain HUNAUT, Maire.

Etaient présents :

M. HUNAUT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAY, M. NOMARI, Mme SONNET, M. MARSOLLIER, Mme GALLAND-PLUMEJAULT, Mme BOURDEL, M. GICQUEL, Mme GITEAU, M. FLATET, M. AMIOUNI, M. TRIMAUD, Mme JARRET, Mme BOURDAIS, MM. LE MOEL, KESKIN, Mme PAYET, Mme DEGRE, M. SINENBERG, M. EMERIAU, M. BEASSE, Mme CHAUVIN, Mme RICHEL M. BARON, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme ORAIN, M. LE HECHO.

Etaient excusés :

M. PADIOLEAU a donné procuration à Mme CIRON
Mme HEBERT a donné procuration à Mme BOMBRAY
Mme PALIERNE a donné procuration à M. LE HECHO

Préfecture de Loire-Atlantique



044-214400368-20210707-815-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 07-07-2021

Secrétaire de séance : Mme CHAUVIN

Le Maire,
Alain HUNAUT



Hôtel de Ville – B.P. 189 – 44146 CHATEAUBRIANT CEDEX
02.41.02.32 – Fax : 02.40.28.16.04 – Site Internet : <http://www.mairie-chateaubriant.fr>
e-mail : mairie@ville-chateaubriant.fr